

Institut Océan & Côtes de l'Université des Nations Unies

Document d'information externe destiné aux partenaires stratégiques



UNU
Paris

Introduction au système de l'UNU

Fondation et vision

L'UNU a été créée en tant que think tank mondial pour les Nations Unies et organisation d'enseignement supérieur dédié à la promotion de la paix et du progrès par la production et l'échange de connaissances.

Pont entre le monde académique et les politiques

L'UNU relie de manière unique la recherche universitaire à l'élaboration de politiques des Nations Unies afin de répondre aux enjeux mondiaux urgents et de fournir aux décideurs des solutions fondées sur des données probantes.

Un établissement universitaire immersif

L'UNU forme la prochaine génération de leaders grâce à divers programmes d'études dans le monde entier.

Une approche inclusive entre le Sud et le Nord

Une priorité forte est accordée aux besoins des pays en développement, tant en matière de renforcement des capacités que d'accès équitable aux connaissances.

Histoire et contexte

Approbation par l'AGNU

En **1972**, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la décision de créer l'Université des Nations Unies.

UNU au Japon

En **1975**, l'UNU a inauguré son **siège à Tokyo**, mis à disposition par le gouvernement japonais.

Formations diplômantes de l'UNU

Après décision de l'AGNU que l'UNU pouvait aussi conférer des titres de master et de doctorat, UNU-IAS a lancé, en **2010**, la première formation universitaire de l'UNU.

L'UNU compte à ce jour six programmes de master et doctorat.

Les 50 ans de l'UNU

En septembre **2025**, l'UNU a **célébré ses 50 ans** lors d'une cérémonie commémorative organisée à son siège à Tokyo, rendant hommage à cinq décennies consacrées à la promotion des connaissances, de l'éducation et des solutions fondées sur des données probantes pour un monde plus durable et plus pacifique.

Présentation des instituts de l'UNU

Réseau mondial de recherche et de formation : Le réseau mondial actuel de l'UNU comprend **13 instituts** situés dans **12 pays** à travers le monde, qui contribuent à la recherche et à la formation dans le cadre des 17 objectifs de développement durable (ODD).

Caractéristiques et fonctionnement : Les instituts constituent les plus grandes structures de recherche de l'UNU, développées dans une perspective à long terme. La création d'un institut requiert un investissement initial dans le fonds de dotation de l'UNU dont les intérêts garantissent la pérennité des activités académiques et du fonctionnement administratif. Ils se développent ensuite en levant des ressources complémentaires sur projet.



Siège de l'UNU à Tokyo, Japon

Le bureau de Paris de l'UNU

Le Bureau de Paris de l'UNU constitue un point central en Europe afin de renforcer la présence mondiale de l'UNU et engager les organisations internationales présentes en France, les représentations diplomatiques et les autorités publiques nationales et locales dans cette dynamique.

Agissant comme un connecteur et un co-créateur, le Bureau de Paris mobilise gouvernements, monde académique, secteur privé et société civile afin de relever les défis mondiaux.

Deux fonctions principales

- Un **bureau de liaison** au service de l'ensemble du système UNU en France et en Europe.
- Une **plateforme thématique visible**, axée sur quelques thèmes prioritaires avec une attention transversale aux interfaces science-politique et au multilatéralisme.

Priorités thématiques identifiées

- La **diplomatie océanique et climatique**, avec un accent sur la traduction des connaissances scientifiques en actions politiques, en lien avec le nexus océan-climat-biodiversité-sociétés et les cadres mondiaux de durabilité. Cet axe s'inscrit dans la dynamique des travaux menés pour le futur Institut Océan & Côtes de l'UNU, dont la phase de préfiguration est pilotée par le Bureau de Paris.
- Les **systèmes d'apprentissage**, avec une attention particulière portée à la manière dont l'IA et les transformations numériques affectent l'intégrité des connaissances, la confiance du public, la liberté académique, ainsi que les conditions dans lesquelles les sociétés apprennent et produisent des preuves.

L'Institut UNU Océan & Côtes en bref

Introduction : La gouvernance internationale de l'océan se situe à un moment charnière de son histoire. La Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3), tenue à Nice en 2025, a marqué un tournant dans la mobilisation mondiale en faveur de la protection des espaces maritimes. La déclaration finale de l'UNOC, tout comme les travaux de la décennie des Nations Unies sur les sciences océaniques pour le développement durable, notent l'impérieuse nécessité de développer la recherche océanographique, les interfaces sciences politiques et le financement de l'ODD 14. Dans ce contexte l'UNU a fait une de ses priorités l'objectif de développer un **Institut dédié à l'océan et aux côtes**.

La France : La France réunit des atouts exceptionnels pour accueillir un Institut de l'UNU sur l'océan et les côtes : des réseaux scientifiques de premier plan, une influence multilatérale et des territoires s'étendant sur l'Atlantique, la Méditerranée, le Pacifique, et l'océan Indien.

Structuration : Porté historiquement par l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), le futur Institut est un projet ouvert aux partenariats financiers, techniques et académiques tant avec les acteurs de la recherche que les autorités publiques et les acteurs privés.

Contexte et état des lieux : Le projet de création d'un Institut de l'UNU sur l'océan et les côtes trouve son origine dans une série d'échanges engagés dès la fin des années 2010 entre l'UNU et l'UBO. L'idée de créer cet institut en France a été appuyée par une étude de faisabilité conduite sous l'égide de l'UBO et validée par le Conseil de l'UNU en 2019.

Avancées en 2025 : En 2025, le projet a bénéficié d'un nouvel élan. A travers d'une part la Troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC3) qui s'est tenue à Nice en juin 2025 et a contribué à créer un nouveau momentum diplomatique sur le sujet.

A travers d'autre part la prise de position de l'Assemblée nationale française. Cette dernière a adopté le **2 avril 2025** une proposition de résolution en faveur de la création de l'Institut. Une mission « flash » de la commission des Affaires étrangères a ensuite permis de proposer des pistes concrètes sur les modalités de sa mise en place dans un rapport publié le 21 janvier 2026.

Architecture

Vers un modèle multi-site

Le modèle envisagé vise à répondre à plusieurs enjeux :

- Renforcer la cohérence nationale, en fédérant les principaux pôles scientifiques liés à l'océan autour d'un projet commun.
- Élargir le consensus politique, en couvrant tous les espaces maritimes français (Atlantique, Méditerranée, Pacifique).
- Accroître la portée internationale du projet, en l'inscrivant dans une logique de coopération Nord-Sud cohérente avec le mandat de l'UNU.
- Mobiliser les réseaux de la francophonie au sein du système des Nations Unies sur un sujet d'intérêt global.

Unité opérationnelle en Polynésie française

A la demande du gouvernement polynésien, la constitution d'une première unité opérationnelle à Tahiti, déclinaison de l'Institut sur l'océan Pacifique, permettra d'ouvrir l'Institut sur les enjeux scientifiques de la sous-région.

Avantages du modèle

- **Politique**, en élargissant le périmètre de soutien parlementaire et territorial.
- **Scientifique**, en intégrant les différents bassins de l'océan.
- **Financier**, en permettant la mobilisation des ressources publiques et privées sur des volets distincts mais convergents.
- **Diplomatique**, en donnant à la France une vitrine de sa capacité à fédérer science, société et coopération internationale sur les océans.

Financement

Un investissement initial et une dotation de fonctionnement au lancement

Comme pour l'ensemble des instituts de l'UNU, la création d'une nouvelle entité nécessite le dépôt d'une **dotation initiale** de 40-60 millions de dollars au fonds de dotation de l'université. Les intérêts générés assurent le financement des opérations et des programmes et garantissent la pérennité de l'Institut. À ce montant s'ajoute une dotation de fonctionnement pendant la période de placement de l'apport en capital.

Diversification des sources de financement

La réussite à long terme du projet repose sur la conception d'un modèle financier mixte associant des apports publics, des contributions privées, des financements multi et bilatéraux ou philanthropiques ciblés.



Phase de préfiguration (2026-2028) : Programme UNU Océan & Côtes

Contexte

Dans la perspective de la création formelle de l'Institut, le Bureau de Paris de l'Université des Nations Unies (UNU Paris) coordonne la phase de préfiguration (2026–2028) à travers le **Programme Océan & Côtes de l'UNU**.

Ce programme constitue un cadre institutionnel et opérationnel flexible permettant de mobiliser les partenaires, d'expérimenter les orientations scientifiques et stratégiques prioritaires, et de produire des premiers résultats concrets en appui à la création de l'Institut. Cette dynamique capitalise sur l'intérêt croissant des communautés scientifiques, diplomatiques et économiques pour une gouvernance de l'océan et une économie bleue durable et régénérative ancrée dans la science.

Objectif

Le **Programme Océan & Côtes de l'UNU** vise à structurer une phase d'action et de coopération permettant de renforcer le momentum scientifique, diplomatique et opérationnel en vue de la création du futur Institut. Il offrira un cadre permettant aux partenaires de conduire des activités conjointes, de développer des initiatives de recherche et de formation, de renforcer l'engagement multilatéral, de contribuer à la mobilisation des ressources nécessaires à la création de l'Institut et de coconstruire sa gouvernance et sa programmation. Toutes les activités seront menées sous l'égide de l'UNU, garantissant ainsi l'excellence scientifique, la visibilité internationale et la conformité aux standards des Nations Unies.

Une approche territoriale en clusters

La phase de préfiguration repose sur une structuration en **clusters territoriaux**, reflétant la diversité des espaces maritimes français et favorisant la mobilisation d'écosystèmes régionaux.

Trois clusters initiaux sont envisagés :

- Un **cluster Bretagne**, centré autour de Brest et de l'Université de Bretagne Occidentale, s'appuyant sur une expertise scientifique reconnue au niveau international.
- Un **cluster Méditerranée**, structuré autour de Marseille et de l'écosystème d'Aix-Marseille Université, avec un accent particulier sur les transitions de l'économie bleue, l'adaptation des côtes et la coopération régionale.
- Un **cluster Polynésie française**, destiné à accompagner la mise en place d'une future unité opérationnelle à Tahiti et à renforcer les liens avec les États et territoires du Pacifique.

Chaque cluster rassemblera des universités, centres de recherche, collectivités territoriales, entreprises et organisations internationales. Les partenaires seront invités à formaliser leur engagement à travers une **lettre d'intérêt commune**, traduisant leur volonté de contribuer à la dynamique collective et à la construction du futur Institut.

Une gouvernance souple sera mise en place à l'échelle de chaque cluster afin de faciliter la co-construction des priorités, la coordination des initiatives et l'identification d'opportunités de coopération. Une coordination nationale assurée par UNU Paris garantira la cohérence d'ensemble.

Positionnement scientifique et stratégique

Le **Programme Océan & Côtes de l'UNU** est positionné au croisement de la science, de la gouvernance et de l'action publique, avec un accent fort sur l'interface science-politique et la coopération internationale. Cette approche permet de compléter les mandats des autres instituts de l'UNU et de renforcer les synergies au sein du système. Afin de construire rapidement la crédibilité scientifique et la visibilité internationale du projet, la phase de préfiguration se concentrera sur un nombre limité de priorités thématiques au sein du nexus « *océan, côtes, biodiversité, climat et sociétés* » :

1/ Biodiversité marine, conservation et mise en œuvre des cadres internationaux

Ce thème couvre la gouvernance des aires marines protégées, la restauration des écosystèmes, la connectivité écologique, le partage des avantages et la mise en œuvre des grands accords internationaux dont le cadre mondial Kunming-Montréal, les conventions des mers régionales et l'accord BBNJ. Il ouvre des perspectives de coopération avec de nombreuses organisations internationales et réseaux scientifiques.

2/ Économie bleue et justice bleue

Ce thème vise à accompagner les transitions vers des modèles économiques maritimes durables et régénératifs, incluant les transports et ports, les pêches et l'aquaculture, les énergies marines renouvelables et les nouvelles activités émergentes. Une attention particulière sera portée aux enjeux d'équité, de durabilité et de gouvernance.

3/ Des **travaux transversaux** porteront également sur la cohérence des politiques publiques, les cadres juridiques et institutionnels, ainsi que la gouvernance internationale.

Activités et résultats attendus

Entre 2026 et 2028, le Programme Océan & Côtes de l'UNU coordonnera un portefeuille d'activités conjointes, incluant :

- Ateliers multidisciplinaires et dialogues science-politique.
- Notes de synthèse et cadres méthodologiques.
- Initiatives de prospective et de coopération internationale.
- Actions de formation et de renforcement des capacités.
- Contributions aux grandes conférences internationales.

Cette approche permettra de démontrer rapidement la valeur ajoutée du projet, de consolider les partenariats et de soutenir la mobilisation progressive des ressources nécessaires à la création de l'Institut.

Financement

Le fonctionnement du **Programme Océan & Côtes de l'UNU** reposera sur la mobilisation du personnel du bureau de Paris de l'UNU ainsi que sur une combinaison de contributions financières ciblées et d'engagements substantiels en nature de la part des partenaires, incluant le temps de recherche, l'accès aux infrastructures et l'organisation conjointe d'activités. La mobilisation des financements de long terme pour l'Institut UNU Océan & Côtes fera l'objet d'une architecture financière distincte, visant à garantir sa durabilité et son autonomie.